

Une charte de l'environnement pour les monuments historiques privés

Interview de Catherine Guyot
par Florence Trubert



Propriétaire, avec son mari, du château de La Ferté dans le Loiret, Catherine Guyot juge l'avenir des monuments indissociable d'une meilleure protection du milieu naturel qui les entoure.

Pour la prochaine saison touristique, elle lance le défi d'une « charte de l'environnement » dont les monuments signataires pourraient toucher un million de touristes ; seuil symbolique et marquant dont le principal objectif est de sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires de sites historiques sur les conséquences pour l'environnement de l'ouverture à la visite. Son initiative nous rappelle ainsi notre rôle d'acteur et notre responsabilité personnelle dans les choix que nous faisons chaque jour pour gérer nos monuments.

Catherine Guyot, entourée par 3 de ses enfants, propose aux gestionnaires de monuments historiques l'adoption dès la prochaine saison touristique d'une charte pour l'environnement.

Florence Trubert : Quelles sont les relations qui unissent un monument historique et son environnement et en quoi ces relations ont-elles évolué ?

Catherine Guyot : Un monument historique est un lieu d'harmonie où la beauté de l'architecture se marie naturellement avec son environnement. Jardin, potager ou parc, la nature est l'écrin indissociable du monument. Elle le met en valeur et le protège.

À l'origine conçue pour fonctionner en autarcie, l'économie domestique interne du château était particulièrement respectueuse de cette symbiose. Le bois était utilisé pour le chauffage, le potager pour la table, les étangs pour la pêche, les forêts pour la chasse... La nature nourrissait les occupants du château et l'homme prenait soin de la nature. L'équilibre était ainsi respecté.

Dans le cas d'un château-fort ou d'une abbaye, l'union était encore plus étroite : le site fournissait la pierre pour la construction, la terre pour le mortier, le bois pour les charpentes et bien sûr l'eau pour la vie : on construisait là où l'on pourrait vivre. Aujourd'hui les monuments historiques attirent par leur beauté bien sûr, mais apparaissent aussi de plus en plus comme une valeur refuge dans un monde où tout s'accélère.

Il faut prendre conscience que l'accueil du public, comme toute concentration humaine, est un facteur de pollution.

F.T. : Quel a été le déclic de votre engagement sur le terrain ?

C.G. : Un événement infime. En tant qu'habitante d'une commune procédant au tri sélectif, je sortais ma poubelle familiale lorsque j'ai croisé la camionnette de service du château qui venait de collecter les sacs poubelles des pique-niques des groupes scolaires du jour. Elle débordait littéralement ! Sans consigne particulière, ces poubelles étaient ramassées en vrac. J'ai soudain comparé l'impact « misérable » de mon tri sélectif personnel pour une famille de six personnes aux dizaines de milliers de scolaires que je recevais et pour lesquels aucun effort particulier de tri n'était demandé. Je suis alors remontée au fonctionnement quotidien du château

mais aussi aux réceptions⁽¹⁾ qu'il accueille, les traiteurs n'étant assujettis à aucune obligation de tri pour le verre. J'ai vu qu'il y avait là une possibilité d'appliquer dans ma vie professionnelle les principes élémentaires du civisme écologique. Par ailleurs, je me suis rendu compte que j'avais un pouvoir d'information et de sensibilisation non négligeable auprès du public. Nos maisons dégagent un fort capital de sympathie que nous devons utiliser comme valeur d'exemple auprès d'un public attentif à notre démarche...

F.T. : Aujourd'hui qu'est ce qui a changé au château de La Ferté ?

C.G. : Tous nos documents, tracts affiches ou dépliants sont imprimés sur papier recyclé depuis deux ans. Nous avons choisi une imprimerie labellisée EcoVert parce qu'elle trie elle aussi ses déchets. Les traiteurs se sont mis au tri sélectif et nous leur avons aménagé des poubelles spécialement à cet effet. Nous expliquons notre démarche aux responsables scolaires qui pour la plupart la comprennent aisément. En mai et juin, nous recevons jusqu'à 400 enfants par jour et chaque école rapporte ses poubelles avec elle.

La sortie de fin d'année est ainsi l'occasion d'une leçon d'éducation civique pratique pour les enseignants. Le château y est gagnant indirectement car nous passions deux heures chaque soir à faire le tour du parc pour vider les poubelles ! Aujourd'hui, il n'y a plus aucune poubelle sur la propriété : les visiteurs ont pris le pli !

F.T. : Quel est votre objectif en lançant cette « charte de l'environnement » ?

C.G. : En lançant le mouvement d'une façon symbolique, les premiers signataires de cette « charte de l'environnement » voudraient mobiliser châteaux, sites et monuments, pour que ceux-ci renouvellent leur pacte avec la nature. Notre engagement est suffisamment réaliste pour être appliqué tout de suite. Son ambition est aussi de donner à chacun des signataires l'envie d'aller plus loin sur ce chemin. Notre mission de conservation, « *Préserver le patrimoine d'hier pour le transmettre aux générations de demain* » n'a de sens que sur une terre qui elle aussi peut envisager sereinement son avenir. La protection de l'environnement doit donc intégrer notre démarche quotidienne de conservateur et de gestionnaire de site touristique.

(1) À la Ferté, nous avons la chance de louer notre orangerie quasiment tous les samedis pour des mariages.

F.T. : Ne croyez-vous pas que ces préoccupations sont peut-être un peu éloignées des problèmes essentiels, et déjà bien nombreux, qui sont liés à la conservation d'un monument historique ?

C.G. : Je pense que vis-à-vis du public les monuments doivent aussi s'engager dans le grand mouvement pour une meilleure protection de la Terre. En nous impliquant, à notre niveau et avec nos moyens modestes dans des combats d'actualité, nous nous rapprochons des jeunes générations. C'est ainsi que nous pourrions chasser cette image passéiste que nos châteaux dégagent parfois. Une action originale en faveur de l'environnement peut nous ancrer bel et bien dans l'actualité en témoignant de notre intérêt pour les générations futures. C'est vrai, les monuments historiques traversent un siècle plein d'écueils mettant en cause pour certains leur existence même. Mais la générosité est souvent la meilleure façon de s'ouvrir aux autres et par là même de se protéger. Nos monuments doivent s'ouvrir aux grands enjeux du XXI^e siècle. Car grâce aux milliers de visiteurs que nous recevons chez nous, nous avons le pouvoir d'être des acteurs positifs !

F.T. : La protection de l'environnement ne relève-t-elle pas d'une politique ambitieuse des gouvernements plus que d'un combat limité mené par les particuliers sur le terrain ?

C.G. : Dans d'autres domaines, les instances politiques ont montré déjà que leurs décisions entérinent l'action populaire plus qu'elle ne la précède. Les gouvernements sont sûrement conscients d'appliquer les principes du développement durable, mais ils sont englués dans les problèmes du court terme

et sont d'une inefficacité, hélas reconnue, pour changer les choses sur le terrain.

Finis les grands programmes ambitieux qui avortent les uns après les autres car trop compliqués à mettre en place.

Aujourd'hui la place d'honneur revient aux micro-actions et j'ai la profonde conviction que le combat pour la Terre se gagnera millimètre par millimètre. Le combat pour la Terre n'est pas une guerre lointaine mais un combat qui s'engage chez nous, dans nos maisons, notre travail, notre vie quotidienne.

C'est là que nous sommes maîtres de notre action, c'est là que nous avons le pouvoir de changer les choses et d'inverser ce qui pour le moment paraît irréversible.

F.T. : Quel est l'objectif que vous vous êtes fixé ?

C.G. : Le but est de réunir pour la saison 2007 dix sites touristiques, jardins ou monuments, qui par leur fréquentation permettraient de sensibiliser et de toucher le chiffre symbolique d'un million de visiteurs.

Le château et la ferme de Saint-Fargeau (40 000 visiteurs), le chantier médiéval de Guédelon (255 000 visiteurs), le potager des Princes à Chantilly (14 000 visiteurs) ou le château de Tournoël en Auvergne (42 000 visiteurs) sont les premiers, par amitié ou par liens familiaux, à avoir rejoint La Ferté (50 000 visiteurs) ! Chacun de ces sites étudie pour la saison prochaine la mise en place des engagements de cette charte. Mais pour être vraiment significative, notre initiative se doit absolument d'essayer d'atteindre le million de visiteurs touchés par cette action. C'est pourquoi nous cherchons aujourd'hui d'autres sites qui pourraient nous rejoindre pour relever ce défi... ■

Petite bibliographie recommandée :

- *Pour un pacte écologique* par Nicolas Hulot, Éditions Calman-Lévy, 2006
- *Le syndrome du Titanic* par Nicolas Hulot, Éditions Calman-Lévy, 2004
- *Planet Attitude, Les gestes écologiques au quotidien* par Gaëlle Bouttier-Guérive et Thierry Thouvenot, Éditions du Seuil, 2004
- *Sauvez cette Planète : Mode d'emploi* par Dominique Glocheux, Éditions J.C. Lattès/Glocheux, 2004
- *"Je me souviens de l'Avenir" Changer ses habitudes pour sauver la Planète*, Éditions EPA

Conséquence écologique en août 2006, les douves du château de la Ferté étaient asséchés mettant en péril le château bâti sur pilotis de bois.

Proposition pour une charte de l'environnement

Ce monument s'engage à :

- Trier ses déchets en allant au-devant des obligations légales imposées aux entreprises.

Nos sites demandent aux groupes scolaires de trier sur place ou de rapporter chez eux les restes de pique-nique : le tri sélectif est un geste citoyen réaliste seulement à l'échelle individuelle.

Avec 670 cannettes en aluminium on construit un vélo*

Une tonne de plastique recyclé c'est 700 Kg de pétrole brut économisé*

Une tonne de papier recyclé c'est deux tonnes et demi de bois épargnées*

- Choisir les produits utilisés pour le ménage pour leur faible impact sur l'environnement : produits et emballage.

- Installer dès que possible des robinets et des chasses d'eau économiques en eau.

15 L (capacité d'une chasse d'eau) x 10.000 visiteurs....

Effet de levier de notre engagement : 1 seul litre d'eau économisé par 1 million de visiteurs et c'est 1 million de litres d'eau qui ne sont plus gaspillés.

- Installer des cellules électriques, chaque fois que c'est possible, dans un circuit de visite, pour éviter les lampes qui « brûlent » inutilement.

- Remplacer, lorsqu'elle doit être changée, chaque ampoule normale par une ampoule basse tension : elle consomme 5 fois moins d'électricité.

- Imprimer sur papier recyclé ses documents touristiques : affiches, dépliants, mailings, guides du visiteur.

- Choisir une imprimerie labellisée Ecovert. Ce label, réexaminé tous les ans, garantit une entreprise qui trie ses déchets et ne les rejette pas dans la nature.

Les encres d'imprimerie si elles ne sont pas retraitées sont particulièrement polluantes et nocives pour l'environnement.

- Éviter les lampes halogènes dévoreuses d'énergie.

- Vendre, dans la boutique, des articles choisis sur des critères « Nature » : matières premières, origine de la production, emballage raisonné...

- Utiliser des sacs en papier pour la vente de ses produits.

- Afficher et expliquer son engagement pour sensibiliser le public qui le visite.

Avec 10 sites, nous touchons directement 1 million de personnes.

- S'engager à faire la promotion de ses actions et de ses convictions dans ses contacts avec la presse.

Cette charte est un engagement minimum pour permettre à tout lieu adhérent de l'appliquer vite et facilement.

D'autres initiatives personnelles liées à l'image et aux possibilités de chaque lieu sont bien sûr à imaginer : dans un potager par exemple, récupérer l'eau de pluie pour arroser et expliquer le principe et les résultats aux visiteurs.

Contact

Catherine Guyot

Château de La Ferté

45240 La Ferté Saint Aubin

☎ 02 38 76 52 72

✉ lancelot.guyot@wanadoo.fr